

SAINT-ELOI, CAVALCADES, CLUBS HIPPIQUES

La Provence orientale et le pays niçois étaient jadis, ainsi qu'il est bien connu, une terre de chevaux mais, avant tout peut-être, d'ânes et de mulets. La nature du relief, les circonstances économiques, les conditions de l'histoire le voulaient ainsi : les routes étaient peu nombreuses. Les « chemins », qui dans cette région montagneuse, reliaient les villages les uns aux autres, suivaient les lignes de crêtes. On circulait par les sommets, plutôt que par les plaines et les vallées. Aussi la Provence orientale et le pays niçois étaient-ils voués au transport à dos d'animal. On y employait peu les voitures ou les charrois. On connaît la relation de Madame de Sévigné évoquant la façon (pour elle pittoresque) dont, voyageant en direction de l'Italie, elle s'était vue contrainte, dans la dernière partie de son équipée, d'abandonner sa voiture et d'avoir recours à une bête de bât. La route n'allait pas plus loin.

Cette singularité s'ajoutant aux particularités universelles des économies à dominante agraire, faisait que l'animal de portage jouait un rôle marquant, non seulement dans les activités quotidiennes, mais dans les moments intenses de la vie sociale. Par exemple les fêtes. De même que les concours de boules aujourd'hui, les courses de chevaux, d'ânes et de mulets constituaient autrefois l'assortiment ordinaire de bien des romérages, fêtes patronales ou votives. A cela s'ajoutaient les Saint-Eloi qui, comme ailleurs en Provence, célébraient, avec caparaçons, courses et attributions de prix, la beauté et l'utilité de ces animaux. Leurs célébrations étaient rares cependant, cette fête caractérisant avant tout les régions de plaine de la Provence, où les labours extensifs et le réseau de routes offraient au cheval de meilleures conditions d'emploi et lui conféraient un prestige particulier. Elles se limitaient au plat pays, sauf exception.

Depuis l'intervention de l'automobile, ânes, mulets et chevaux ont presque entièrement disparu des marches orientales de la Provence : ils n'ont plus guère d'usage dans le transport et la vie des champs. Les Saint-Eloi en ont subi le contre-coup. Certaines ont disparu, d'autres survécu, mais qui se célèbrent de façon telle qu'elles n'ont plus grand rapport avec ce qu'elles étaient jadis. La présente note rend compte de quelques

observations, appuyées d'analyses documentaires, sur les Saint-Eloi existant à ce jour dans les Alpes-Maritimes, afin de montrer sous l'empire de quelles circonstances, et sous quelles formes, certaines sont parvenues à persister, du moins formellement.

*
* *

En ce domaine comme en bien d'autres, les deux guerres mondiales représentent un tournant. Voici, à la veille de la première, soit en 1912, comment se présentaient les Saint-Eloi, si l'on se fie aux comptes rendus de la presse de l'époque.

Ceux-ci font état de célébrations à Antibes, Biot, Mougins, Saint-Jeannet, Valbonne, Vallauris et Villeneuve-Loubet. Il y avait sans doute aussi une Saint-Eloi à la Colle-sur-Loup (mention en existe pour des années précédentes). A Biot, la fête comporte bénédiction des chevaux, remise de prix aux attelages les mieux harnachés, courses de chevaux, mulets et ânes ; à Antibes : bénédiction, concours et courses de chevaux, et aussi concours de chant ; à Mougins, « bénédiction des animaux » ; à Vallauris : bénédiction des chevaux, courses de chevaux de trait, de mulets charretiers, de chevaux corses et d'ânes attelés, distributions de prix aux bêtes les mieux garnies, concours de claques de fouets ; Saint-Jeannet : courses de chevaux ; à Valbonne, bénédiction des chevaux et mulets. Se voulant avant tout fêtes des « cochers et charretiers » (il est rarement question des maréchaux-ferrants) ces Saint-Eloi sont on ne peut plus classiques. Déjà, pourtant, on sent passer le vent des décades. Le communiqué concernant Antibes, mentionne que « cochers, charretiers et professions s'y rattachant, cette fête est un reste (sic) des fêtes de corporation qui tenaient autrefois une si grande place dans la vie de nos travailleurs de tous ordres ». A Mougins, on annonce que « le meilleur accueil est réservé aux étrangers qui voudront honorer la fête de leur présence » ; un appel similaire est lancé à Saint-Jeannet. Ces fêtes se seraient-elles déjà « folklorisées » ? Quant à la Saint-Eloi de Villeneuve-Loubet, elle présente un cas unique : elle a cessé d'avoir tout rapport avec les animaux ; elle est centrée sur un concours de paume. Des services supplémentaires de tramways ont été établis par la Compagnie des Chemins de Fer du Sud afin de permettre aux visiteurs de venir profiter du spectacle. Cette fête a totalement perdu son caractère initial.

L'entre-deux-guerres voit se produire un phénomène important : la disparition pure et simple de plusieurs Saint-Eloi. Les comptes rendus de journaux continuent de faire état des fêtes de la Colle, Mougins, Vallauris et Villeneuve-Loubet. Ont cessé d'exister : celles d'Antibes, de Biot, de Saint-Jeannet et peut-être de Valbonne. Axée, en 1912, sur une fête vénitienne, avec barques et lampions, qui se déroulait sur Le Loup, la Saint-Eloi de Villeneuve-Loubet, comme en 1912, se passe toujours de chevaux.

Elle est organisée par l'Etoile Sportive Villeneuvoise. Les commentaires de presse en soulignent, sans équivoque, le caractère : « combien étaient-ils, ceux qui vinrent s'y distraire... plusieurs milliers sans doute. Les autocars des services réguliers intensifiés arrivaient bondés de voyageurs. Sur tous les espaces libres, s'alignaient des files d'autos particulières. Plusieurs Sociétés avaient choisi le pittoresque village pour but de leur sortie dominicale. Bref, il y avait la foule qu'attire les grandes manifestations... nous pensons que traitée avec plus d'ampleur encore, dans un cadre aussi approprié, cette soirée serait appelée à devenir un « great event » de la saison d'été sur la Côte-d'Azur ».

Aujourd'hui, la situation est bien différente. A son tour, la Saint-Eloi de Vallauris a disparu. Par contre, subsistent les trois autres Saint-Eloi de l'entre-deux-guerres : celles de la Colle-sur-Loup, de Mougins et de Villeneuve-Loubet. A cela s'ajoute celle de Tende, commune qui, suite au dernier conflit mondial, fait désormais partie des Alpes-Maritimes, adjonction qui contribue d'ailleurs à modifier la situation d'ensemble, ainsi qu'on le verra plus loin. Quatre Saint-Eloi au total dans le département. Quant au nombre des fêtes célébrées, la situation diffère donc peu de celle d'avant 1940. Là où, par contre, la période actuelle connaît un véritable changement, c'est dans le mode de célébration. On peut, à cet égard, parler de mutation.

*
* *

Deux Saint-Eloi constituent des cas particuliers : celle de Villeneuve-Loubet et celle de Tende.

La première, parce que déjà dénaturée en 1912, elle s'enferme toujours plus dans l'évolution commencée alors. En 1968, son programme comportait, le samedi 10 juillet : aubade aux habitants du bord de mer et bal ; le dimanche 21 : aubade aux habitants du village, apéritif d'honneur, bal ; le lundi 22 : élection de miss camping ; le samedi 27 : bal ; le dimanche 28 : pelote provençale et basque. L'aubade « aux habitants du bord de mer », mais surtout l'élection de miss camping, indiquent que l'orientation de la fête est en direction du tourisme. La presse n'hésite pas à voir dans cette partie du programme « la soirée la plus attendue de la fête », la raison en étant qu'elle permet « l'affrontement des plus belles estivantes ». En cet âge du tourisme de masse, à dominante d'étrangers au pays, l'élection de miss camping occupe ici la place qui, en 1932, revenait à une fête vénitienne à l'ancienne façon. En 1979, les festivités comportaient : le dimanche, représentation théâtrale (en dialecte nissart), fête foraine, tournoi de volley-ball sur la plage ; le lundi, ski-show, festival au bord de mer, représentation théâtrale (Molière). La tendance amorcée dès avant 1914 se poursuivait.

La Saint-Eloi de Tende représente un cas aberrant. Elle se situe à l'exact opposé de celle de Villeneuve-Loubet. Organisée par une confrérie de Saint-Eloi, elle préserve encore quelques vestiges du passé. Elle est la seule de son genre dans le département. Sans doute le doit-elle à deux circonstances : de remonter à des temps où, neud important sur la route du sel, Tende avait fait du transport par mulets l'une de ses vocations ; d'être restée longtemps, du fait de son appartenance à l'Italie, à l'écart des influences « azuréennes ». L'archaïsme de la Saint-Eloi lui vaut une réputation. Son côté spectaculaire fait qu'elle attire beaucoup de monde.

En 1972, la fête comportait un défilé de dix-sept mulets. Rassemblées le matin du 9 juillet devant l'église, à l'occasion de la messe, les bêtes recevaient la bénédiction, puis chacune montée d'un cavalier, parcourait ensuite en file indienne les principales rues de la bourgade. Alignées pour finir sur la grande place située à l'entrée de l'agglomération, elles faisaient l'objet d'une distribution de prix.

La fête s'assortissait, par ailleurs, de toute une série de manifestations, du type de celles que l'on trouve aujourd'hui dans toutes les fêtes de la région : apéritif d'honneur, bal, boutiques foraines, concours sportifs (de tir à l'arc en l'occurrence), etc... Rien, ici, de bien particulier.

Ce qui est à remarquer, dans cette Saint-Eloi, c'est non seulement la présence des mulets, mais surtout leur présentation ; ce qui explique la remise des prix. Les animaux étaient en effet, tous recouverts de caparaçons.



Ceux-ci, semble-t-il, sont authentiques, en ce sens qu'il s'agit d'objets préservés depuis des générations dans les familles, et qui servaient jadis lors des Saint-Eloi, en ces temps où les animaux de traits ou de bât constituaient les moyens ordinaires de transport dans la commune. On ressort ces ornements chaque année. Du fait de leur origine, les caparaçons présentent tous les caractères traditionnels tels que l'illustre l'iconographie des Saint-Eloi : bariolage des couleurs, rubans, miroirs sur le front et les joues, etc...

En dépit de ces traits qui font de la Saint-Eloi de Tende l'unique refuge de ce style de fête dans les Alpes-Maritimes, il n'en demeure pas moins qu'elle a perdu son sens originel. C'est une fête « folklorisée ». Son côté spectaculaire, sa « couleur locale », font qu'on y vient de très loin, en spectateur. Ceux qui organisent la fête, ou qui, lors du défilé, montent les animaux ne sont ni cochers, ni maréchaux-ferrants (ceux-ci ont disparu) ni (nécessairement) agriculteurs. Enfin, bien que rois de la fête, les mulets sont étrangers à la commune, où règnent désormais tracteurs et camions : on va les chercher la veille dans des agglomérations, proches ou éloignées, de la vallée de la Roya qui en possèdent encore quelques échantillons, et on les amène à Tende par transport automobile. On les rentre au bercail dès le lendemain. Cette Saint-Eloi est, au fond, une fête comme toutes les autres, dont les antécédents locaux permettent la mise sur pied d'une parade haute en couleur.

En 1979, si l'on en croit la presse, la fête se présentait toujours sous ses traits de 1972. On y comptait dix-huit mulets, mais on soulignait l'« exploit » que constituait leur présence « si l'on compte les chevaux et mulets qui restent dans la vallée ». Le côté « folklorique » paraissait s'être accusé. Des groupes venus d'Autriche et d'Ecosse participaient. Les mulets avaient défilé « au milieu d'une foule de gens de la vallée, de touristes et d'estivants venus de la côte d'Italie ».

La Saint-Eloi de Tende semble, à première vue, engagée à retardement dans une évolution du même type que celle des Saint-Eloi d'avant 1914 : affectées par la substitution de la traction automobile aux bêtes de trait et de bât, ces fêtes ont peu à peu perdu le sens profond qu'elles avaient eu pour les charretiers et corporations d'antan, pour devenir graduellement, ainsi qu'en attestent les comptes rendus de 1912, un spectacle riche en couleur et attrayant pour des citadins. Mais la Saint-Eloi de Tende dispose d'un atout dont les Saint-Eloi d'alors ne disposaient pas : connaître cette évolution à une époque — la nôtre — où la folklorisation acquiert une valeur soudaine du fait de la fusion actuelle entre ville et campagne, de la généralisation des vacances, de la pratique des résidences secondaires, du retour supposé aux conditions « naturelles », etc... Avant 1914, ces circonstances n'existaient pas, aussi voit-on que les Saint-Eloi de cette époque, après un premier déclin, finirent ultimement, soit (comme à Villeneuve-Loubet) par se muer en célébrations sans rapport avec les origines, soit (comme à Biot, Vallauris,

etc.) par disparaître. Dans l'immédiat, le succès que connaît la fête de Tende, le concours toujours accru de foule qu'elle suscite, contribuent à sa préservation — factice peut-être mais réussie.

*
* *

Les Saint-Eloi de la Colle-sur-Loup et de Mougins se présentent tout autrement. Contrairement au cas de Villeneuve-Loubet, les chevaux, ici, sont de la fête, mais dans des conditions bien différentes de celles qui, à Tende, président à la participation des mulets. Ils proviennent de clubs hippiques.

En 1968, à la Colle-sur-Loup, voici comment s'ordonnait le programme. Le samedi 5 juillet : bal. Le dimanche 7 : messe, aubade aux autorités, danses folkloriques, vernissage d'une exposition de peinture et sculpture, apéritif d'honneur, concours de pétanque, bal. Le lundi : concours de boules et Nuit aux étoiles (spectacle de variétés). Le 11 juillet : deuxième représentation du spectacle de variétés. Le 14 : aïoli, concours de pétanque en famille, bal gratuit. Seule touche très vaguement « chevaline », le chapiteau de la fête, place des Ecoles : il a été aménagé en cité du Far-West. Un cow-boy à l'étoile de shériff y circule, un bull-dog en laisse. Il est le directeur du club hippique des Bréguières. Quant au spectacle de variétés, il est l'œuvre d'un enfant du pays, un dénommé Mario. Il comporte une série de scènes parodiques sur l'actualité, menées partiellement en provençal. On jugera du chemin parcouru en un siècle, quand on saura qu'en 1872 la Saint-Eloi de la Colle comportait, selon la presse du temps : courses de chevaux, de mulets, d'ânes, d'hommes, de femmes et d'enfants.

En 1970, le programme se présente différemment. Le samedi 11 juillet : folklore arménien et bal ; le lundi 13 : aïoli et soirée de music-hall ; le mardi 14 : pelote provençale et bal. Rien là que de très ordinaire. Mais, le dimanche 12, la fête comporte, avant l'apéritif d'honneur, le matin, une bénédiction des chevaux et une remise de fanion avec le concours du Horse-Club de Montmuelle. En 1979, la pratique s'est maintenue. La fête comporte : danses polonaises, concours de canoë-kayak, soirée de variétés, pelote provençale, aïoli, etc... Le dimanche 8 juillet, avant l'apéritif d'honneur, a lieu une messe en plein air avec bénédiction des chevaux. A la Colle-sur-Loup, les chevaux font à nouveau partie de la célébration.

A Mougins, l'intervention des clubs hippiques est de bien plus grande conséquence qu'à la Colle-sur-Loup. Dans cette dernière commune, le club manifeste sa présence ; ce qui est déjà significatif. A Mougins, il détermine les fondements mêmes de la fête ; ce qui est bien autre chose.

En 1969, la Saint-Eloi était reprise, dans cette commune, après vingt ans d'interruption. Elle était l'œuvre d'un Comité *ad hoc*, et, conformément à la tradition, émanait du quartier écarté de Saint-Basile. Le programme

comportait, le samedi 24 mai : aubade aux habitants de Saint-Basile et des lotissements environnants, cavalcade aux flambeaux accompagnant la Reine des fêtes de Mougins, cabaret dansant sous le chapiteau ; le dimanche 25 : jeux équestres, apéritif d'honneur, bal ; le lundi 26 : concours de pétanque, grand messe chantée à la chapelle de Notre-Dame-de-Vie, bénédiction des chevaux, coup de l'étrier, steeple-chase avec cross et parcours en forêt, jeux pour enfants, concours de belote, remise des prix du cross, bal de clôture avec mascarade et cotillons.

La présence du cheval était assurée, non seulement par les cavaliers des jeux équestres, de la cavalcade et du cross, mais par une calèche — baptisée « diligence » — censée faire le va-et-vient entre le « Relais Saint-Basile », café qui servait de centre à un certain nombre d'activités, et le chapiteau situé à plus de deux kilomètres, à l'orée des bois. Le lien avec la tradition ressortait des discours de l'apéritif d'honneur, lesquels évoquaient à l'envie les temps où la Saint-Eloi de Mougins était, pour les charretiers et les agriculteurs de la commune, l'occasion de s'affronter dans des courses de chevaux ou d'ânes, ainsi qu'en témoignent encore les écharpes gagnées par les meilleurs d'entre eux et que certaines familles conservent toujours, dans leurs greniers ; on se félicitait d'avoir pu renouer avec le passé.

Rien, pourtant ne ressemblait, en 1969, aux Saint-Eloi d'alors. Il y avait, certes, une course équestre : le steeple-chase, mais les concurrents n'étaient pas des charretiers ou des paysans — ni même, dans certains cas, des habitants de la commune —, les chevaux ne provenaient pas des fermes ou des métairies d'alentour : ils étaient ceux de deux clubs hippiques invités à se joindre aux festivités et à qui la fête fournissait l'occasion d'une sortie. L'un d'eux (le manège Jean Baillet) était situé sur le territoire de la commune ; l'autre (le Club hippique de l'Esterel) provenait d'ailleurs.

De toutes les phases de la fête, le lundi matin, à Notre-Dame-de-Vie, comportait celle qui, de très loin, la rapprochait le plus de la tradition des Saint-Eloi.

Extérieure à la commune, placée sur une élévation en contre-bas de celle sur laquelle est situé Mougins, cette chapelle a de tout temps été un lieu de romérage. A 10 heures, alors que la messe commence, les cavaliers, cape et redingote noire, se disposent en haie, sur le pré en pente descendante situé face au sanctuaire, le long d'une rangée de cyprès. Ils sont vingt-deux. La messe finie, les fidèles sortent et se regroupent face aux chevaux. La fanfare des sapeurs-pompiers de Nice a pris place : elle attaque un air militaire. Suivi des premiers communiants du village, le prêtre vient se placer en bas du pré. Remontant la ligne des cavaliers, il bénit les chevaux. Après quoi chaque cavalier reçoit une coupe de champagne que lui remet un jeune garçon du Comité de la fête. Les cavaliers partent ensuite deux par deux, par l'extérieur du pré, et dévalent les chemins qui descendent vers la campagne : c'est le départ du steeple-chase. Avant-même que les derniers chevaux aient quitté les lieux, la foule (deux ou trois cents personnes) s'est dispersée.



Ce qui distingue les Saint-Eloi de la Colle-sur-Loup et de Mougins, c'est évidemment leur lien avec l'équitation. Ce trait n'est pas sans importance, ni sans signification.

L'équitation est le seul usage effectif du cheval dans la société d'aujourd'hui ; or, il est important. L'équitation est en plein essor : elle gagne des couches sociales qui n'y avaient pas eu accès jusque là ; la remonte à vocation sportive connaît une prospérité, les haras une activité, qui tranchent avec le déclin d'après-guerre, suite à la mécanisation de l'agriculture, et qu'ils doivent presque entièrement à ce phénomène. Ces Saint-Eloi sont donc en prise directe sur la réalité du temps. Risquant un jeu de mots facile, on pourrait dire qu'elles misent sur le bon cheval.

Pour ne pas l'avoir fait, celle de Villeneuve-Loubet s'est perdue, celle de Tende est devenue « folklorique », ce qui, hypothèse qu'on ne peut écarter, la voue peut-être au même sort. Bien qu'affectées, c'est indéniable, de dégénérescence par rapport à leurs traditions, les Saint-Eloi de la Colle-sur-Loup et de Mougins sont, par rapport à leurs propres critères (et, bien entendu, à eux seulement), « authentiques » puisqu'axées sur un emploi réel du cheval ; elles sont, de ce point de vue, viables, au moins en théorie. Pour le meilleur peut-être, au besoin pour le pire.

Le caractère que les clubs hippiques contribuent à donner à ces fêtes rejoint d'ailleurs le rôle, plus général, que ces associations tendent à jouer dans les Alpes-Maritimes. Ce rôle ne se limite pas à celui qui est le leur dans ces manifestations. On les voit figurer dans un certain nombre de fêtes. « Grande surface » du Carnaval, celui de Nice conserve grâce à eux ses cavalcades, groupes de jeunes filles montées, qui contribuent à maintenir un minimum de traditions. Depuis quelques années, Mouans-Sartoux, localité adjacente de Mougins, voit régulièrement figurer, à son Carnaval et à sa Saint-Pierre-aux-Liens, les cavaliers de deux clubs situés en bordure de la commune : l'Etrier et le Ranch de la Brague. A Roquebillière, bourgade de montagne du pays niçois, le Carnaval comporte, dans le style de Nice, une cavalcade dont les montures proviennent aussi de clubs. Etc. Il semble, du reste, que ces institutions cherchent d'elles-mêmes à s'associer aux fêtes.

Jadis, celles-ci marquaient les moments d'arrêt dans les activités quotidiennes, en des temps où l'activité économique reposait au premier chef sur l'agriculture. Aujourd'hui, elles s'enchaînent dans la succession des « week-ends » et des périodes de vacances dont s'assortit caractéristiquement une économie que gouverne désormais le secteur « tertiaire » : elles deviennent — serait-ce à leurs corps défendant — une composante de la civilisation des loisirs. Elles tendent donc à s'adapter à ses rythmes et à en assimiler les pratiques. Tel est le cas des Saint-Eloi de la Colle-sur-Loup et de Mougins. Lorsqu'elles s'appuient sur les clubs hippiques, ces fêtes sont

exemplaires puisque l'équitation est, avec (disons) les sports de mer et de montagne, l'une des activités de loisirs en vogue.

Le recours aux clubs, n'est, toutefois, que la manifestation extérieure d'un phénomène plus fondamental. Ce qui, ultimement, donne son sens profond à ces fêtes, ce n'est pas tant ce recours — il n'est qu'un fait technique — que le changement de société dont celui-ci est l'expression. C'est ce que montre tout particulièrement la Saint-Eloi de Mougins.

Le caractère social de cette fête contraste fortement avec celui des Saint-Eloi traditionnelles. Les hommes de cheval qui s'y produisent, ne sont plus, comme autrefois, des charretiers, des paysans ou des notables ruraux, milieu aujourd'hui disparu de la commune : celle-ci est devenue un « dortoir » de Cannes. Ce sont des citadins pour qui Mougins est un simple lieu de résidence et qui ont le littoral pour centre d'activité professionnel. Le périmètre de la fête l'illustre : du Relais Saint-Basile au chapiteau et, par-delà, à Notre-Dame-de-Vie, le secteur où celle-ci se déroule, notamment les quartiers dit de la Peyrière et de Fontmerle, est une zone résidentielle bâtie de villas de luxe. Le Manège Baillet, justement, est situé dans cette zone, qu'il dessert, et dans laquelle il recrute une partie de sa clientèle. La Saint-Eloi correspond aux aspirations de loisirs des habitants de ces quartiers, couches sociales aisées, issues de l'économie azuréenne et dont les racines économiques sont ailleurs que dans la commune. Par-delà, elle concerne aussi d'autres milieux sociaux, plus modestes, mais auxquels ces couches offrent un modèle de « réussite » dont on peut s'inspirer.

Les Saint-Eloi qui s'associent les clubs hippiques sont donc adaptées aux conditions actuelles de la Provence orientale. Elles en sont l'expression. Un concours précis de circonstances fait que, tout en se situant dans une perspective contemporaine, elles trouvent, sans difficulté, à s'assortir du cadre formel d'une fête ancienne.

Pierre BESSAIGNET.
Elisabeth TRIPLEXY.